

22



Les

Olivettes



SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT



Nous avons la chance de vivre dans un département qui, tout en se développant au rythme de la métropole francilienne, conserve une grande diversité naturelle et paysagère.

Nichés dans toute la Seine-et-Marne, de formidables lieux de découverte d'une faune et d'une flore tantôt remarquables, tantôt communes attendent votre visite. Ces sites naturels sont également un reflet de nos paysages et notre histoire.

Forêts, marais, prairies humides ou pelouses sèches constituent un patrimoine fragile que le Département protège et valorise pour que nous puissions tous en profiter.

Seuls ou guidés par un animateur, enfillez de bonnes chaussures, ouvrez grand vos yeux et vos oreilles et partez à la découverte du patrimoine naturel remarquable de la Seine-et-Marne.



Carte de Cassini - Source : ARCHIVES CD77



Il y a moins d'un siècle, le château faisait face à des prairies pâturées, les plans d'eau n'existaient pas encore. -Source : ARCHIVES CD77

Le site naturel « les Olivettes » s'inscrit dans une des boucles de la Marne, en aval de Meaux, sur les communes de Trilbardou et Charmentray. Il est délimité au nord et à l'ouest par la Marne et au sud par l'imposante ferme des Olivettes (propriété privée). Le nom du lieu-dit provient sans doute des vignes autrefois cultivées sur les coteaux proches, l'olivette étant une variété de raisin ressemblant à l'olive.

Le site est entouré de monuments remarquables : l'usine élévaire* (classée monument historique) et le château de Trilbardou, qui dominait, par le passé, une propriété très étendue incluant



Vue aérienne du site en juillet 1987. La zone claire en bas à gauche est en cours d'exploitation, tandis que les autres secteurs, anciennement exploités, forment déjà des plans d'eau. © IGN

toute la boucle. Cette portion de la vallée de la Marne a très tôt été marquée par la présence de l'Homme. Des vestiges (sépultures, haches polies, grattoirs...) attestent de son occupation depuis la Préhistoire. Celtes, Romains, Mérovingiens s'y succédèrent ensuite.

Pendant longtemps, la zone est occupée par des prairies pâturées et quelques boisements. Ce paysage a radicalement changé avec l'exploitation du sous-sol. Celui-ci est composé de dépôts alluvionnaires : une accumulation de galets, sables et argiles arrachés aux reliefs, érodés, puis déposés au fil des millénaires par le cours d'eau.

Cette ressource est exploitée par l'Homme dès le XIX^e siècle.

À partir du premier arrêté d'exploitation en 1959, les granulats y sont extraits de manière industrielle. La construction en Île-de-France est alors en pleine croissance et les besoins en matériaux sont importants.

À chaque fois qu'une zone est creusée, la **nappe alluviale*** de la Marne affleure, créant ainsi de vastes plans d'eau. Différentes phases d'extraction, se succèdent ensuite - jusqu'en 2006 pour la partie sud-ouest du site, donnant au paysage son aspect actuel.

Les Olivettes, un site naturel d'intérêt européen

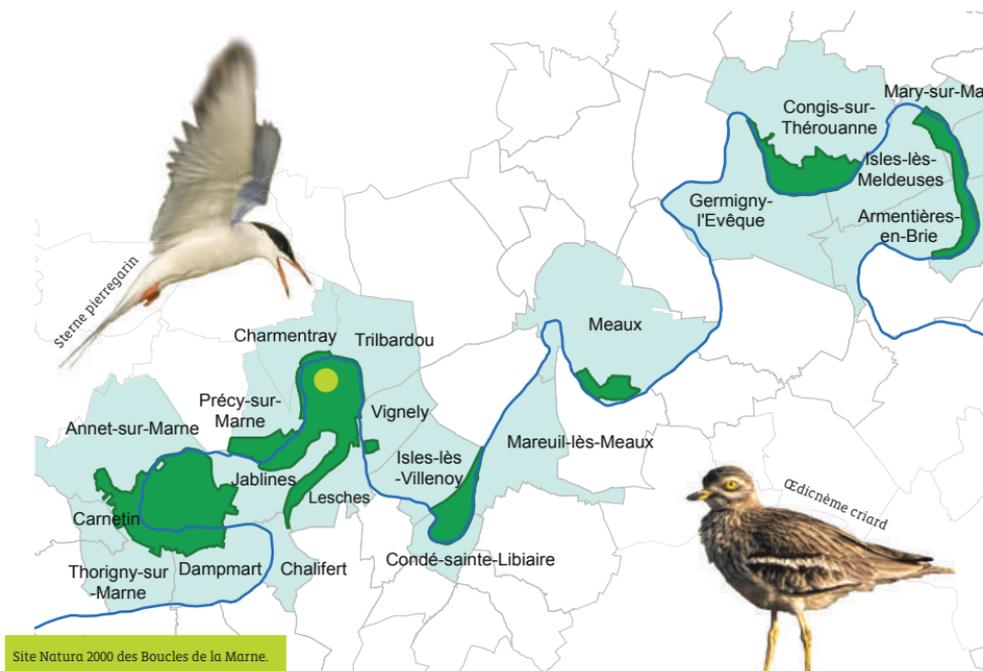
La mise en œuvre de la politique européenne de préservation de la nature a permis une meilleure compréhension et une prise en compte des enjeux à l'échelle du continent.

Certaines espèces ou milieux naturels communs sur notre territoire, sont en fait très peu représentés au niveau européen. A contrario, des espèces rares en France peuvent être communes dans d'autres pays. Cette vision élargie permet de définir des orientations plus cohérentes pour la préservation de la biodiversité et met en évidence les responsabilités de chaque État membre.

De plus, la nature n'a pas de frontière et de nombreuses espèces possèdent un cycle de vie dépendant de plusieurs pays. Certains oiseaux, par exemple, passent l'hiver en France et l'été dans les pays scandinaves. C'est sur la base de ce constat que le réseau Natura 2000 a été créé.

Ce programme européen de conservation de la nature a un double objectif : préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel des territoires. Chaque État membre propose d'intégrer au réseau Natura 2000 des espaces hébergeant des habitats naturels et des espèces en forte régression, ou en voie de disparition.

Un site Natura 2000 n'est ni un parc, ni une réserve naturelle. C'est un périmètre à l'intérieur duquel l'État propose des mesures de gestion en concertation avec les propriétaires pour permettre la conservation voire la restauration des richesses naturelles.





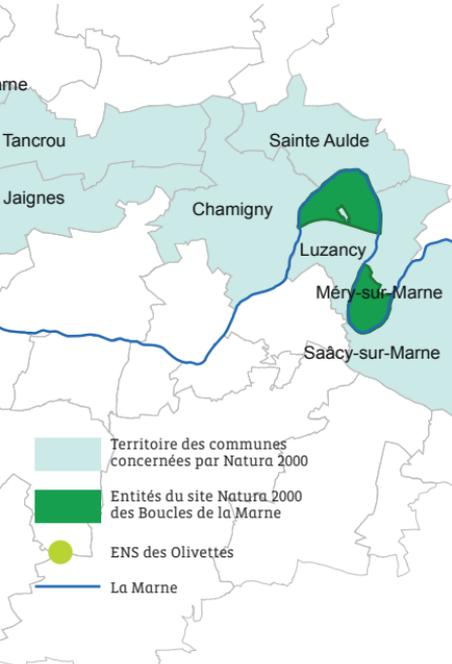
270 espèces d'oiseaux ont été recensées sur le site Natura 2000 des Boucles de la Marne.



Busard des roseaux © Maxime Briola

Le site Natura 2000 des boucles de la Marne a été créé car il constitue un réseau de zones favorables aux oiseaux. Composé de huit entités, dont l'ENS des Olivettes, il répond à des besoins essentiels de la gent ailée : reproduction, alimentation, repos.

L'Agence des espaces verts (AEV) de la Région Île-de-France est l'organisme délégataire qui assure l'atteinte des objectifs de gestion du site Natura 2000, en mobilisant de nombreux partenaires techniques et financiers, dont le Département de Seine-et-Marne.



Le réseau Natura 2000 en chiffres :

- France métropolitaine :
1 758 sites (12,6 % du territoire)
- Île-de-France :
35 sites (8% du territoire)
- Seine-et-Marne :
18 sites (15,6 % du territoire)
160 communes concernées





Un site aménagé pour
découvrir la nature avec respect.

Coup de pouce pour la nature des Olivettes

À la fin de son exploitation, au début des années 2000, le site présente un très grand potentiel pour accueillir de nombreuses espèces animales et végétales. Le Département de Seine-et-Marne, dont l'ambition est d'ouvrir le site au public tout en préservant ses richesses naturelles, a donc mis en place des aménagements et une gestion équilibrés, conciliant ces deux objectifs.

En 2008, le Département saisit l'opportunité d'acquérir cette ancienne zone d'extraction de granulats, dont la richesse en oiseaux est connue depuis longtemps par les naturalistes franciliens. Le site naturel des Olivettes fait ensuite l'objet d'aménagements visant essentiellement à favoriser la présence des oiseaux d'eau : adoucissement des pentes de berges, préservation de la roselière, création d'îlots au milieu des plans d'eau et creusement de mares. À la suite de ces aménagements, il est nécessaire d'entretenir

cet espace, selon des objectifs définis sur le long terme, pour assurer la pérennité des milieux naturels et des espèces animales et végétales. Paradoxalement, il peut être nécessaire de freiner le développement d'une végétation trop dense au profit d'espaces dégagés convenant mieux aux espèces patrimoniales présentes.

Les visiteurs sont désormais conviés à s'y promener et admirer les nombreuses espèces présentes grâce aux postes d'observation aménagés à cet effet. Depuis le parking situé le long de la route départementale, un chemin, accessible aux personnes à mobilité réduite, mène jusqu'à des observatoires offrant une vue sur les principaux plans d'eau. Le cheminement longe une digue, aménagée à l'époque de l'exploitation du site pour protéger la carrière des crues de la Marne. Elle permet désormais au public d'être caché des oiseaux et ainsi de ne pas les faire fuir avant d'arriver aux observatoires.



Panoramique du site © Alexandre Lainé

Pour s'offrir de plus grandes chances d'observer des oiseaux, une approche silencieuse est indispensable. Des panneaux installés le long du sentier et dans les observatoires, permettent

de comprendre l'histoire de cette boucle de la Marne, le rôle écologique du site et les principales espèces d'oiseaux observables.

Quels sont les facteurs de perturbation de la faune ?

S'il est communément admis que la chasse ou les sports motorisés (quad, motocross...) dérangent la faune sauvage, il est moins connu qu'une simple balade peut également avoir un impact. C'est essentiellement le cas sur les sites de reproduction, où les oiseaux dérangés peuvent abandonner leur nichée. Pendant les périodes froides, chaque effort imposé à un animal pour s'enfuir peut, s'il se répète, l'épuiser jusqu'à compromettre sa survie ou sa capacité à se reproduire au printemps suivant. C'est pour cette raison que certains secteurs des Olivettes ne sont pas accessibles, afin de laisser une zone de quiétude pour la faune.



Source : Maxime Brinla

Portraits de familles



↗ Buse variable
© Maxime Briola

Les « chasseurs aériens » sont les grands prédateurs (milan noir, buse variable, balbuzard pêcheur, faucon hobereau...). Ils sont au sommet de la chaîne alimentaire et, en privilégiant les proies les plus faibles ou malades, ils participent à l'équilibre des populations.



↗ Martin pêcheur d'Europe
© Thomas Roger

Les « fines lames » (héron cendré, blongios nain, aigrette garzette, butor étoilé, martin pêcheur...) possèdent un bec puissant. Ils s'en servent comme d'un harpon soit, comme le martin pêcheur, en plongeant d'un reposoir surélevé, soit, comme les hérons, en dépliant leur long cou en un éclair.



↗ Fuligule milouin
© Thomas Roger

Les « fesses en l'air » sont dotés d'un large bec et de pattes palmées. Dans les étangs de faible profondeur, ils plongent la tête sous l'eau pour manger les végétaux. Ce sont certains canards, les cygnes et oies.



↗ Grand cormoran
© Thomas Roger

Les « chasseurs sous-marins » possèdent également des pattes palmées, mais leur bec est spécialement conçu pour attraper les poissons, les grenouilles ou les écrevisses. Ce sont les cormorans, les grèbes et les harles, nageurs rapides, qui plongent à intervalles réguliers pour traquer leurs proies.



↗ Chevalier gambette
© Frédéric Larrey

Les « picoreurs » avancent pas à pas, tête baissée, dans les eaux peu profondes. Munis de grandes pattes et d'un bec plus ou moins long, ils glanent patiemment leur repas constitué d'invertébrés (vers, petits crustacés...). Il en existe de toutes les tailles, du petit gravelot au courlis cendré, en passant par les pluviers, vanneaux, bécasseaux, chevaliers.

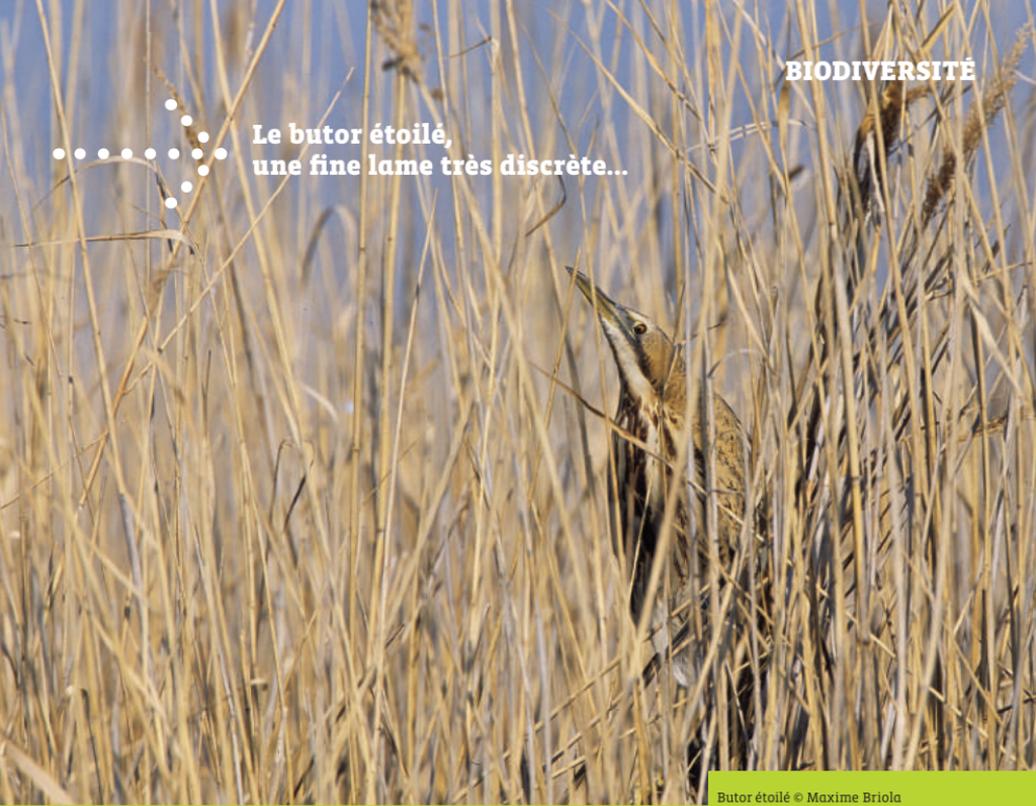


↗ Rousserolle turdoïde
© Thomas Roger

Les « planqués » sont nombreux. Ils se cachent au milieu des fourrés, dans la roselière ou dans le feuillage des arbres. Insectivores, granivores, ce n'est pas leur régime alimentaire qui les unit, mais leur capacité à chanter à tue-tête sans jamais être vus. Les stars parmi ces ténors, d'une grande timidité naturelle, sont les rousserolles, les râles, le rossignol, le loriot, la bouscarle de Cetti ou encore les fauvettes.



Le butor étoilé, une fine lame très discrète...



Butor étoilé © Maxime Briola




Sterne pierregarin
© Olivier Larrey

Les « voltigeurs » (sternes, goélands, guifettes...) vivent en colonies qui animent de leurs cris puissants les étangs et rivières. Ils ne sont pas très discrets et volent souvent au-dessus de l'eau à la

recherche d'une proie. Si les sternes n'hésitent pas à faire des plongeurs spectaculaires, les goélands et guifettes se limitent à picorer leur nourriture à la surface ou à l'attraper en vol.




Cornielle noire
© Olivier Larrey

La « bande des futés » regroupe en grande partie les oiseaux de la famille des corvidés (pie bavarde, corneille, geai...) ou encore l'étourneau sansonnet. Ils ne possèdent pas de serres, de longs becs ou de

grandes pattes... mais un gros cerveau. Ils sont avisés et ont su s'adapter à la présence de l'Homme. Les scientifiques découvrent régulièrement de nouvelles preuves de leur intelligence.

Autres espèces remarquables

Les études réalisées sur le site ont permis le recensement de 233 espèces végétales, dont 207 terrestres et 26 aquatiques. Parmi celles-ci, 6 sont considérées comme rares et 7 autres sont définies comme étant exotiques et envahissantes. Si les oiseaux forment le principal intérêt de la visite, le site des Olivettes présente également un intérêt notable pour les amateurs de coléoptères* avec 125 espèces inventoriées.



© Maxime Briola

Le sainfoin d'Espagne peut atteindre plus d'un mètre de hauteur. Introduite au XIX^e siècle, cette plante est désormais considérée comme une espèce envahissante. Sa prolifération, au détriment des plantes locales, réduit la présence de nombreuses espèces de criquets, de reptiles ou d'oiseaux. Elle colonise l'ensemble du site, à l'exception des milieux boisés et des zones humides. Attention à ne pas se laisser duper par ses jolies fleurs mauves ! Le sainfoin est une plante toxique pouvant empoisonner le bétail. Ce dernier la repère facilement et évite de l'ingérer lorsqu'elle est fraîche, mais ne peut la distinguer lorsqu'elle est sèche et mélangée dans le foin.



© Kurt Kulac

Espèce protégée en Île-de-France, l'agrion nain est une petite libellule très discrète. Elle peut être observée de mai à septembre aux abords des mares peu colonisées par la végétation et des plans d'eau de faible profondeur. Elle fait partie des espèces « pionnières » ; c'est-à-dire qu'elle possède une forte capacité de dispersion, favorisant la colonisation de lieux non investis par d'autres espèces. Mais ses populations régressent, voire disparaissent avec le développement de la végétation et l'arrivée d'espèces concurrentes. Afin de favoriser sa présence aux Olivettes, des mares ont été créées dans la roselière.



© Maxime Briola

La couleuvre à collier est un serpent lié aux milieux aquatiques (mares, étangs, rivières), où elle trouve ses proies favorites : les poissons et les grenouilles. Bien qu'il inspire de nombreuses craintes, ce reptile est totalement inoffensif. Son unique moyen de défense est de libérer un liquide nauséabond pour écœurer son assaillant. Parfois, la couleuvre à collier ajoute un peu de comédie en feignant la mort : elle se retourne sur le dos, ouvre la bouche et tire la langue, une véritable actrice ! Même si elle est encore assez commune en Seine-et-Marne, les témoignages des anciens laissent supposer une nette décroissance de ses effectifs.



Interdit à tout véhicule à moteur



Chiens interdits



Emportez vos déchets



Baignade interdite



Feu interdit



Pêche interdite



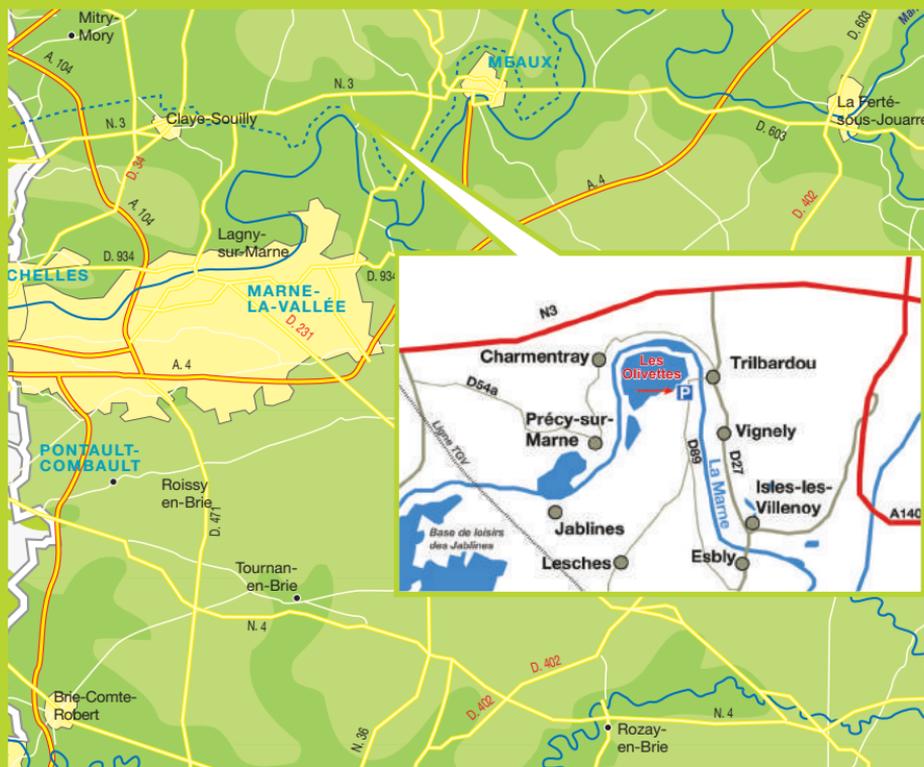
Ne quittez pas les sentiers sécurisés

(*) GLOSSAIRE

Usine élévatoire de Trilbardou : machine hydraulique datant de 1865. Elle permet l'alimentation du Canal de l'Ourcq en eau de la Marne.

Nappe alluviale : volume d'eau souterraine contenu dans les terrains poreux de l'écorce terrestre. Elle peut être captive (englobée dans une roche imperméable) ou libre et en relation avec un cours d'eau, comme celle de la Marne sur les Olivettes.

Coléoptères : groupe d'insectes se caractérisant par leurs élytres, (ailes rigides faisant office de carapace et recouvrant une deuxième paire d'ailes vraies) et par leurs pièces buccales broyeuses. Il comprend par exemple les coccinelles, les scarabées, les hannetons, etc.



Accès

- Depuis la RD 89 à Trilbardou, prendre la direction de Lesches, parking sur la droite à 300 m après le pont.
- Depuis la RD 89 à Lesches, prendre sur 4 km la direction de Trilbardou, parking sur la gauche, avant le pont.

Pour aller plus loin

- La ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et l'AVEN du Grand Voyeux proposent des sorties nature sur le site.
- Retrouvez l'agenda des animations sur seine-et-marne.fr
- Site naturel « La butte de Montassis » à Chauconin-Neufmontiers
- Site naturel « La frayère du marais » à Crécy-la-Chapelle et Couilly-Pont-aux-Dames



seine-et-marne.fr



Département de Seine-et-Marne
Hôtel du Département
CS 50377
77010 Melun cedex
01 64 14 77 77